



Conseil économique et social

Distr. générale
21 septembre 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de la coopération et de l'intégration économiques

Cinquième session

Genève 1^{er}-3 décembre 2010

Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire

État d'avancement de l'exécution du Programme de travail: activités de renforcement des capacités

Rapport sur les activités de renforcement des capacités

Note du secrétariat

I. Introduction

1. Le mandat du Comité de la coopération et de l'intégration économiques souligne l'importance du renforcement des capacités déterminé par la demande dans les domaines d'activité visés. À sa quatrième session, tenue du 28 au 30 septembre 2009, le Comité s'est félicité du nombre croissant de services de coopération technique et d'activités de renforcement des capacités qu'il fournissait aux pays en transition et a invité les États membres à profiter pleinement des possibilités ainsi offertes.
2. Le présent rapport donne un aperçu des activités de renforcement des capacités menées à bien par la Division de la coopération et de l'intégration économiques entre août 2009 et août 2010 ainsi que de certaines activités envisagées.
3. Les activités décrites dans le présent rapport ont été exécutées par le secrétariat au moyen du budget ordinaire de la Division de la coopération et de l'intégration économiques, des ressources du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la coopération technique locale et des financements ou cofinancements par d'autres sources extrabudgétaires, avec l'appui du Compte de l'ONU pour le développement; elles ont été entreprises et coordonnées par le Conseiller régional chargé de la coopération et de l'intégration économiques.
4. L'aptitude du secrétariat à entreprendre des activités et services supplémentaires de renforcement des capacités et de coopération technique est fonction des ressources extrabudgétaires qui peuvent être allouées à cet effet. Pour la période 2009-2010, la Division a bénéficié de contributions volontaires du Gouvernement de la Fédération de Russie, du Bureau des brevets et des marques commerciales des États-Unis, de la Banque eurasiatique de développement et Dolby Laboratories.

5. Diverses activités exécutées au cours de cette période l'ont été en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales, et en concertation avec d'autres initiatives sous-régionales.

6. La Division a joué le rôle de chef de file dans un certain nombre de ces activités, assumant pour l'essentiel la responsabilité de l'organisation technique, logistique et financière des réunions et autres manifestations. Dans d'autres cas, elle en a été la coorganisatrice ou a contribué à la partie fonctionnelle de l'activité. À chaque fois, le secrétariat a sollicité les vastes réseaux d'experts du Comité pour obtenir un appui technique.

II. Activités de renforcement des capacités sur le terrain et services de coopération technique assurés par la Division de la coopération et de l'intégration économiques

7. Conformément au Programme de travail du Comité et sur la demande des gouvernements d'États membres, le secrétariat a réalisé diverses activités de renforcement des capacités sur le terrain, financées au moyen du budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires:

a) **Séminaire international sur l'application des droits de propriété intellectuelle (Bichkek, Kirghizistan, 11 novembre 2009).** Ce séminaire a été organisé par le secrétariat de la CEE en coopération avec le Service d'État de la propriété intellectuelle de la République kirghize et le Bureau des brevets et des marques commerciales des États-Unis. Ce séminaire a plus particulièrement porté sur la coopération internationale en matière de mesures aux frontières pour faire cesser le commerce de biens contrefaits et piratés. Cette initiative a rassemblé quelque 75 participants de 10 pays, représentant des bureaux de propriété intellectuelle, des agences d'application des droits de propriété intellectuelle et des organisations internationales;

b) **Conférence internationale sur le défi des partenariats public-privé (PPP) dans la région de la mer Noire, du Caucase et de l'Asie centrale: combler les lacunes en matière de connaissances et de qualifications dans le domaine des PPP (Istanbul, Turquie, 29 et 30 avril 2010).** Cette conférence a été coorganisée par le secrétariat de la CEE et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, l'Agence turque pour la coopération internationale et International PPP Platform Turquie. La Conférence a rassemblé une centaine d'experts des PPP des secteurs public et privé, de plus de 20 pays. Les participants ont pu tirer des enseignements de l'expérience de pays ayant déjà une pratique des programmes de PPP et ont débattu de certaines des difficultés rencontrées par les pays d'Asie centrale pour mettre au point des stratégies de PPP. La conférence a également permis de présenter un outil d'évaluation de l'état de préparation aux PPP inclus dans la mallette de formation de la CEE que les pays peuvent utiliser pour créer des conditions propices aux PPP. Durant la Conférence, un groupe d'experts sur les PPP pour l'Asie a été constitué aux fins de promouvoir la coopération entre les pays concernés;

c) **Conférence internationale sur les politiques visant à remédier aux difficultés de financement et de développement des entreprises innovantes à forte croissance (Helsinki, Finlande, 2-4 juin 2010).** La Conférence a été organisée par le secrétariat de la CEE en coopération avec le Ministère de l'emploi et de l'économie et le Ministère des affaires étrangères de Finlande. Elle a réuni quelque 70 participants – des responsables de haut niveau, des experts gouvernementaux et des représentants des milieux universitaires et du monde des affaires – de 22 États membres de la CEE, y compris des participants venant de 11 pays en transition. Y ont également participé des représentants de la Commission européenne et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

(OMPI). Le principal objet de cet événement était de permettre un large partage des expériences pratiques et des enseignements dégagés entre des responsables des politiques, des représentants du monde des affaires et des milieux universitaires ainsi que d'autres experts en ce qui concerne les bonnes pratiques et politiques visant à promouvoir le développement d'entreprises innovantes à forte croissance, notamment en tenant compte des nouvelles conditions issues de la crise économique et financière mondiale. Afin que le programme soit plus instructif, la Conférence prévoyait également des visites d'institutions publiques ou d'entités commerciales finlandaises s'occupant des questions qui seraient examinées; les participants ont ainsi pu voir comment ces questions étaient traitées en pratique;

d) **Atelier de formation sur les partenariats public-privé: comment évaluer et mettre en œuvre des projets d'infrastructure (Tashkent, Ouzbékistan, 28 et 29 juillet 2010).** Cet atelier a été coorganisé par le secrétariat de la CEE et la Chambre de commerce et d'industrie, le Comité d'État sur l'abolition des monopoles et le développement de la concurrence et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Ouzbékistan. Il a attiré environ 70 experts des secteurs public et privé, qui ont passé en revue les PPP du pays, dans le secteur routier et dans le traitement et le recyclage des déchets. Ils ont également débattu des moyens de créer un environnement favorable aux PPP, du point de vue du financement et de la législation. L'atelier a également été l'occasion d'échanger des informations sur les expériences d'autres pays d'Asie centrale en matière de mise en place de PPP. Il s'est conclu par un débat sur le suivi et la manière dont l'expertise de la CEE en matière de PPP pourrait être exploitée pour faire progresser les PPP en Ouzbékistan.

8. À la demande du Gouvernement de la République du Bélarus, la Division a lancé en 2010 un nouveau service consultatif, sur la demande en matière de politiques, qui a concrètement consisté à réaliser une étude de performance en matière d'innovation pour le Bélarus. Cette étude est à considérer comme un document directif qui a pour objectif d'identifier les mesures qu'il est possible de prendre pour stimuler l'innovation dans le pays, renforcer les capacités d'innovation et améliorer l'efficacité générale du système national d'innovation. L'étude de performance en matière d'innovation donne lieu à un travail participatif dans le cadre d'un service consultatif assuré conjointement par un groupe d'experts internationaux et nationaux mobilisés par la Division. Ce projet est soutenu par une contribution financière extrabudgétaire de la Banque eurasiatique de développement. Au Bélarus, l'étude devrait être réalisée entre juin et décembre 2010.

III. Manifestations organisées sur le terrain auxquelles la Division de la coopération et de l'intégration économiques a pris part

9. Le personnel de la Division a contribué concrètement aux activités de renforcement des capacités ci-après, organisées par des organisations partenaires et coordonnées avec celles inscrites au Programme de travail du Comité:

a) **Symposium interrégional sur l'application des droits de propriété intellectuelle (Skopje, ex-République yougoslave de Macédoine, 5 et 6 octobre 2009).** Ce symposium était organisé par l'OMPI et le Bureau d'État de la propriété intellectuelle de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Le secrétariat a pris part à une table ronde sur l'application des droits de propriété intellectuelle et a fait un exposé sur les travaux de la CEE dans ce domaine, abordant notamment ceux de l'Équipe de spécialistes sur la propriété intellectuelle et du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation. Le secrétariat a également animé une discussion du

Groupe sur le rôle des organismes de surveillance des marchés dans l'application des droits de propriété intellectuelle, dont elle a présenté les résultats en séance plénière. L'événement a rassemblé quelque 160 participants d'organismes de propriété intellectuelle, de ministères, de services de police et de douane, d'organismes de surveillance des marchés et du secteur privé;

b) **Atelier régional pour les pôles de connaissances en Asie centrale et dans les pays voisins (Dushanbe, Tadjikistan, 21-23 octobre 2009).** Cet atelier était organisé par le secrétariat de la CEE et le secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Il a été financé par le Compte de l'ONU pour le développement dans le cadre du projet relatif à l'établissement de réseaux de connaissances au moyen de points d'accès aux TIC pour les communautés défavorisées. Le Réseau des télécentres eurasiens a été créé durant cet atelier. En tant que premier réseau reliant les responsables régionaux des points d'accès aux TIC. Participent à ce réseau les responsables des points d'accès du Bélarus, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la République de Moldova, du Tadjikistan et du Turkménistan;

c) **Atelier régional sur les pôles et réseaux de connaissance – la prochaine étape (Bangkok, Thaïlande, 10 et 11 décembre 2009).** Cet atelier a été organisé conjointement par les secrétariats de la CEE et de la CESAP. Il a permis des échanges entre décideurs politiques et responsables des points d'accès aux TIC en Eurasie et dans d'autres parties de la région Asie-Pacifique sur les meilleures pratiques et les leçons à tirer. Il a également facilité la mise en place de réseaux et d'une coopération officielle entre le réseau de télécentres Europe-Asie et le réseau de télécentres Asie-Pacifique;

d) **Session spéciale sur la promotion de l'innovation en Europe: réponses à la récession mondiale (Kazan, République du Tatarstan, Fédération de Russie, 23 avril 2010).** Cette session a été organisée par le secrétariat dans le cadre de la cinquième foire de Kazan sur le capital-risque. Des experts des réseaux du Comité ont partagé avec les participants les enseignements tirés des expériences menées au niveau national sur le rôle des politiques dans la promotion de l'innovation et le soutien de la compétitivité technologique en période de récession mondiale;

e) **Conférence sur le thème «Propriété intellectuelle: qualité et compétitivité» et table ronde sur les aspects économiques de la propriété intellectuelle (Minsk, Bélarus, 9 et 10 juin 2010).** Cette conférence et cette table ronde étaient coorganisées par le Centre national de la propriété intellectuelle de la République du Bélarus et par l'OMPI. Lors de la conférence, le secrétariat a fait des exposés sur la manière dont les régimes de propriété intellectuelle peuvent contribuer à attirer les investissements étrangers directs et les transferts de connaissances internationaux qui vont de pair avec ces investissements, ainsi que sur le rôle des droits de propriété intellectuelle dans l'innovation ouverte transfrontière. À la table ronde, le secrétariat a fait une déclaration sur les activités de la CEE en matière de propriété intellectuelle et plus généralement de promotion de l'innovation. Environ 200 participants étaient présents à la Conférence, représentant des institutions publiques, la communauté juridique, les milieux universitaires et le monde de l'entreprise;

f) **Contribution au Congrès international de l'innovation organisé sous les auspices du troisième Forum économique d'Astana (Astana, Kazakhstan, 1^{er} et 2 juillet 2010).** Le secrétariat de la CEE a organisé ce congrès conjointement avec le Fonds national pour l'innovation du Kazakhstan. Ce débat de deux jours a permis à des décideurs politiques, des représentants d'institutions académiques et des professionnels d'aborder diverses questions ayant trait à la promotion de l'innovation, et notamment au développement d'une infrastructure pour ce faire;

g) **Première Réunion du Groupe d'experts sur les PPP pour l'Asie centrale (Astana, Kazakhstan, 2 juillet 2010).** Cette réunion était coorganisée par le secrétariat de la CEE et le Centre kazakh pour les PPP, avec l'appui de l'Agence allemande de coopération technique (GTZ). Ce groupe d'experts avait été créé à la Conférence internationale sur le défi des partenariats public-privé (PPP) dans la région de la mer Noire, du Caucase et de l'Asie centrale: combler les lacunes en matière de connaissances et de qualifications dans le domaine des PPP, tenue à Istanbul (Turquie), les 29 et 30 avril 2010. Les experts participants ont examiné un document de synthèse préparé par le secrétariat et proposant un possible programme de travail de la nouvelle entité, avec répartition des tâches. Une série de tâches et d'activités de suivi ont été convenues à cette réunion. Quatre pays – le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan – ont pris une part active à cette réunion;

h) **Session spéciale sur la création d'une association mondiale des services chargés des PPP, organisée sous les auspices du troisième Forum économique d'Astana (Kazakhstan, 2 et 3 juillet 2010).** Le secrétariat de la CEE et des membres de l'Équipe de spécialistes sur les PPP ont présenté des exposés. Les participants à la session ont débattu de la proposition de créer un tel organe et de la contribution que celui-ci pourrait apporter à l'amélioration de l'efficacité des activités de renforcement des capacités pour les PPP. Une discussion complémentaire a été organisée le lendemain au siège du Centre kazakh des PPP avec la participation de plusieurs membres de l'Équipe de spécialistes sur les PPP et de membres d'associations asiatiques pour les PPP. Cette manifestation a rassemblé une cinquantaine d'experts des PPP.

IV. Autres activités de renforcement des capacités et de coopération technique

A. Contributions au Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale

10. Le secrétariat de la CEE a organisé un certain nombre d'activités de renforcement des capacités et fourni des services consultatifs à l'appui du Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale (SPECA) ainsi que certaines prestations à la demande des pays membres du SPECA. Le personnel de la Division et notamment le Conseiller régional chargé de la coopération et de l'intégration économiques ont contribué aux activités et manifestations ci-après en rapport avec le SPECA:

a) **Deuxième session du Groupe de travail du développement fondée sur le savoir du projet SPECA (Bichkek, Kirghizistan, 9 novembre 2009).** La session a été organisée conjointement par les secrétariats de la CEE et de la CESAP et accueillie par le Gouvernement de la République kirghize. Le Groupe a examiné la mise en œuvre du programme en 2009 et adopté le Programme du Groupe pour 2010 et 2011. Il a en outre approuvé la création du Réseau de décideurs du SPECA chargés du développement fondé sur le savoir en vue de faciliter les partages de données d'expérience et de leçons à tirer entre décideurs de pays membres du SPECA;

b) **Séminaire régional de renforcement des capacités sur le financement des entreprises innovantes, la commercialisation de la propriété intellectuelle et les partenariats public-privé (Bichkek, Kirghizistan, 10 et 11 novembre 2009).** Le secrétariat de la CEE a organisé ce séminaire en coopération avec le secrétariat de la CESAP et le Gouvernement de la République kirghize. Plus de 60 hauts responsables et experts étaient présents, y compris des représentants de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), de la Société financière internationale (FFI) et

de l'OMPI. Le séminaire comprenait des éléments d'apprentissage et permettait aux participants d'échanger des connaissances et de passer en revue les bonnes pratiques. Il y a également été débattu de la commercialisation et de l'application de la propriété intellectuelle et plus particulièrement du rôle d'un régime équilibré et efficace de droits de propriété intellectuelle dans l'innovation, notamment dans le contexte international;

c) **Forum économique 2009 du SPECA (Bichkek, Kirghizistan, 12 novembre 2009).** Le Forum économique du SPECA, organisé conjointement par les secrétariats de la CEE et de la CESAP et le Gouvernement de la République kirghize, était consacré aux répercussions des crises économique et financière actuelles sur les économies des pays membres du SPECA. Il a rassemblé une soixantaine de hauts dignitaires, de représentants des milieux universitaires et du monde des affaires ainsi que d'organismes des Nations Unies, d'organisations régionales et de donateurs multilatéraux, parmi lesquels la Communauté économique eurasiennne, le PNUD, la Commission européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque eurasiatique de développement et le Comité exécutif du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral;

d) **Quatrième session du conseil d'administration du SPECA (Bichkek, Kirghizistan, 13 novembre 2009).** La quatrième session du Conseil d'administration du SPECA était organisée par les secrétariats de la CEE et de la CESAP en coopération avec le Gouvernement de la république kirghize. De hauts dignitaires des pays membres du SPECA ont tenu des délibérations sur la mise en œuvre du Plan de travail du SPECA pour 2008-2009 et approuvé un nouveau plan de travail pour 2010-2011;

e) **Première réunion du Groupe de travail sur la réforme institutionnelle et juridique et troisième programme pour le bassin de la mer d'Aral (Almaty, Kazakhstan, 10 et 11 décembre 2009).** La réunion était organisée par le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral. Le Conseiller régional chargé de la coopération et de l'intégration économiques, dans le cadre du programme sur le dialogue et la coopération en matière de gestion des ressources en eau en Asie centrale, a fourni des avis techniques pour les travaux préparatoires de la réunion, qu'il a coprésidée. Des représentants de haut niveau des gouvernements des pays membres du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral et d'organisations régionales ont examiné un rapport complet sur les institutions régionales et les cadres légaux de la gestion des ressources en eau en Asie centrale et le troisième programme pour le bassin de la mer d'Aral;

f) **Consultations nationales sur le renforcement des institutions régionales et le cadre juridique de la gestion des ressources en eau en Asie centrale et troisième programme pour le bassin de la mer d'Aral (Achgabat, Turkménistan, 2 et 3 mars 2010).** Le Conseiller régional de la CEE chargé de la coopération et de l'intégration économiques, le Président du Comité exécutif du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral et un expert de GTZ ont débattu avec des représentants de haut niveau du Gouvernement turkmène des grands enjeux de la réforme institutionnelle et juridique et des travaux préparatoires du troisième programme pour le bassin de la mer d'Aral.

B. Autres activités connexes

11. Parmi les autres travaux connexes menés par la Division figurent les activités suivantes:

a) Le projet de la CEE relatif à la promotion de possibilités viables du commerce d'exportation de biomasse pour la région de la Fédération de Russie. À la demande du Gouvernement russe, le secrétariat a entrepris d'apporter son appui au

renforcement des capacités, dans le cadre d'un projet concernant le secteur russe de la biomasse. Les régions russes participant activement à ce projet ont bénéficié de la coopération technique et de services consultatifs de la CEE. Parmi les contributions de la CEE, il y a lieu de citer:

- i) **L'atelier sur le développement de l'exploitation de la biomasse, organisé à Moscou le 23 septembre 2009** dans le cadre de la Conférence sur l'énergie renouvelable de 2009 (230 participants);
 - ii) **Un atelier sur les dernières évolutions liées au développement de l'exploitation de la biomasse dans les régions de la Fédération de Russie (Saint-Pétersbourg, 8 octobre 2009)** en marge du onzième Forum international de la foresterie (120 participants);
 - iii) **Un atelier sur l'innovation dans la production de biomasse pour les régions de la Fédération de Russie (Moscou, 14 octobre 2009)** dans le cadre de la Conférence sur la bioénergie et les biotechnologies. Cet atelier a été coorganisé par le secrétariat et l'École nationale supérieure de foresterie de Moscou;
 - iv) **L'atelier sur le développement du plan régional pour la biomasse du Tatarstan (Kazan, 1^{er} et 2 décembre 2009)** dans le cadre du dixième Symposium international sur l'énergie et les économies d'énergie (150 participants);
 - v) **Un atelier sur l'utilisation du bois pour produire de la bioénergie (Saint-Pétersbourg, 1^{er} et 2 mars 2010)** dans le cadre du Forum international de 2010 sur les énergies renouvelables. Cet atelier était coorganisé par le secrétariat et par l'École technique publique de foresterie de Saint-Pétersbourg (120 participants);
 - vi) **La deuxième session du Groupe de travail sur la coopération entre la République du Tatarstan et la CEE dans le domaine des technologies novatrices (6 juillet 2010)**. Ce groupe avait entre autre pour mission de définir le plan d'action régional pour la biomasse du Tatarstan;
 - vii) Une série d'activités et événements connexes, notamment des sessions directives et des missions d'établissement de faits.
- b) Le secrétariat a organisé à Genève les réunions de fond dont la tenue était prévue dans le cadre du programme du Comité de façon à y intégrer un élément de renforcement des capacités, en particulier à l'intention des pays en transition. Il convient de citer notamment:
- i) **La Conférence internationale sur la promotion de projets d'entreprise fondés sur l'innovation dans la région de la CEE (Genève, 28 et 29 septembre 2009)**. Il s'agissait d'une réunion-débat d'orientation dans le cadre de la quatrième session du Comité de la coopération et de l'intégration économiques. Des questions clés touchant les politiques de l'innovation y ont été examinées, en particulier celles résultant de la crise économique et financière mondiale;
 - ii) **La deuxième session de l'Équipe de spécialistes sur les partenariats public-privé de la CEE (Genève, 3 et 4 décembre 2009)**. Cette session comportait un dialogue d'orientation/élément de renforcement des capacités sur les incidences de la crise économique actuelle sur les partenariats public-privé. Elle a réuni une centaine de participants;
 - iii) **Le Séminaire de politique appliquée consacré à la promotion de l'innovation dans le secteur des services (Genève, 25 mars 2010)**. Ce séminaire faisait partie intégrante de la troisième réunion de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité. Une cinquantaine d'experts représentant des organismes publics, des établissements universitaires et le secteur privé de 24

États membres de la CEE y ont participé, de même que des représentants d'organisations et d'institutions internationales;

iv) **La conférence intitulée «L'application des droits de propriété intellectuelle: le rôle de la propriété intellectuelle dans la recherche-développement et le transfert de connaissances à l'échelle internationale» (Genève, 8 et 9 juillet 2010).** Cette conférence constituait la partie consacrée aux débats de fond de la session annuelle de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle de la CEE. Elle a permis aux décideurs politiques d'échanger leurs expériences avec des représentants des différents groupes de parties prenantes, notamment d'entreprises d'envergure mondiale détentrices de droits de propriété intellectuelle, de petites et moyennes entreprises, de cabinets juridiques spécialisés en propriété intellectuelle et de la communauté universitaire. Au total, 70 participants environ étaient présents.

V. Prochaines activités de renforcement des capacités.

12. Les activités de renforcement des capacités en préparation comprennent, sans s'y limiter, les manifestations suivantes:

a) **Un atelier sur les plans d'action dans le domaine de la biomasse (Moscou, Fédération de Russie, 23 septembre 2010),** à l'occasion de la deuxième Conférence sur les énergies renouvelables;

b) **Un atelier sur les dernières innovations liées à la production de biomasse (Moscou, Fédération de Russie, 28 septembre 2010),** en marge de la deuxième Conférence sur la bioénergie;

c) **La troisième session du Groupe de travail du SPECA sur le développement fondé sur les connaissances (Astana, Kazakhstan, 30 septembre 2010).** Cette session sera organisée conjointement par les secrétariats de la CEE et de la CESAP et accueillie par le Gouvernement de la République du Kazakhstan. Le Groupe de travail examinera la mise en œuvre du programme en 2010 et conviendra de son programme de travail pour 2011. L'Atelier régional de renforcement des capacités sur les applications des technologies de l'information et de la communication pour la réduction des risques de catastrophes et le développement économique se tiendra les 28 et 29 septembre en marge de la troisième session du Groupe de travail du SPECA;

d) **La Conférence internationale sur la commercialisation et la mise en œuvre de la propriété intellectuelle (Moscou, Fédération de Russie, 6-8 octobre 2010).** Cette conférence sera coorganisée par le secrétariat, l'Association panrusse des petites et moyennes entreprises (OPORA), le Bureau des marques russe (Rospatent) et le Bureau des brevets et des marques commerciales des États-Unis. Elle réunira des experts des bureaux de propriété intellectuelle, des milieux d'affaires et universitaires, des services de police et des organisations internationales;

e) **L'Atelier sur les plans d'action concernant la biomasse (Saint-Petersbourg, Fédération de Russie, 11 et 12 octobre 2010).** Cet Atelier sera organisé à l'occasion du douzième Forum international de la foresterie;

f) **Le Forum économique du SPECA 2010 intitulé «Renforcement de la coopération régionale en Asie centrale: une contribution à la stabilité à long terme et au développement durable de l'Afghanistan» (Genève, Suisse, 18 et 19 octobre 2010).** Le Forum économique du SPECA étudiera comment un resserrement de la coopération économique et environnementale entre l'Asie centrale et l'Afghanistan peut contribuer à la reconstruction et à la stabilisation de ce pays. Le développement des échanges

commerciaux et des liaisons de transport, la facilitation des investissements dans l'infrastructure transfrontière et la gestion conjointe des ressources partagées figureront à l'ordre du jour de cette réunion. Le Forum économique sera suivi d'une session annuelle du conseil d'administration du SPECA, lequel se penchera sur la mise en œuvre du plan de travail de 2010-2011 et adoptera des recommandations concernant les nouveaux projets du SPECA. Tant le Forum économique 2010 du SPECA que la cinquième session du conseil d'administration du SPECA sont organisés par le Secrétariat de la CEE en coopération avec celui de la CESAP;

g) **La session spéciale sur l'innovation et le financement (Rostov, Fédération de Russie, 21 et 22 octobre 2010)** dans le cadre de la onzième Foire de Russie sur le capital-risque;

h) **La session de formation préparatoire à la sixième Conférence annuelle sur les PPP pour l'Europe centrale et orientale et l'Asie du Sud-Est à l'intention des délégués des gouvernements (Vienne, Autriche, 21 et 22 octobre 2010);**

i) **La première réunion du groupe d'experts sur le renforcement juridique (Almaty, Kazakhstan, 22 octobre 2010).** Des représentants des Ministères des affaires étrangères, de la justice et de l'eau et des ressources énergétiques des pays membres du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral passeront en revue les textes institutionnels existants sur lesquels repose l'architecture actuelle des organisations et institutions régionales pour la gestion des ressources en eau en Asie centrale et mettront au point des recommandations en vue d'un traité institutionnel unique. Le Conseiller régional de la CEE sur la coopération et l'intégration économiques fournira à cette occasion des services consultatifs dans le cadre du programme CEE-GTZ intitulé «Dialogue et coopération régionaux sur la gestion des ressources en eau en Asie centrale»;

j) **La Conférence internationale intitulée «De la recherche appliquée à la création d'entreprises: encourage la création d'entreprises fondées sur l'innovation et les travaux de recherche universitaire» (Kiev, Ukraine, 9 et 10 novembre 2010).** Cette Conférence sera coorganisée par le secrétariat, le Ministère de l'éducation et de la science et l'Université technique nationale d'Ukraine «Kyiv Polytechnic Institute» et avec le concours du Centre de la science et de la technologie de l'Ukraine. Elle traitera des principaux problèmes liés à l'instauration d'un environnement propice à la création de nouvelles entreprises innovantes et au développement de leurs atouts compétitifs par la commercialisation de leurs résultats en matière de R-D. Elle examinera également les moyens de faciliter l'interaction entre les pôles de connaissance et le secteur commercial afin de soutenir les possibilités d'entrepreneuriat fondées sur la recherche. En se fondant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, la conférence examinera les options de politique générale visant à faciliter la création de nouvelles entreprises innovantes ainsi que leur croissance aux premiers stades de leur développement (assistance financière ciblée sur les entrepreneurs potentiels, services consultatifs, développement de parcs scientifiques, etc.);

k) **Le Séminaire de renforcement des capacités sur la gestion de la propriété intellectuelle dans les organisations publiques de recherche (Kiev, Ukraine, 11 novembre 2010).** Ce Séminaire sera coorganisé par le Secrétariat de la CEE, le Ministère de l'éducation et des sciences et l'Université technique nationale d'Ukraine (Kyiv Polytechnic Institute), avec le concours du Centre de la science et de la technologie de l'Ukraine. Il débattera de questions ayant trait à l'identification de la propriété intellectuelle de l'organisation, son potentiel pour les transferts de connaissances et son alignement sur les autres priorités telles que la recherche fondamentale, l'enseignement et la collecte de fonds. On cherchera aussi à identifier les moyens de protection appropriés, y compris l'acquisition de droits de propriété intellectuelle et de licences. Il rendra en outre compte des éventuelles stratégies internationales de commercialisation et des possibilités de

création de relations à long terme, mutuellement bénéfiques, entre organisations de recherche publiques et le monde des affaires;

l) **La troisième session du Groupe de travail sur la coopération entre la République du Tatarstan et la CEE dans le domaine des technologies (Kazan, Tatarstan, Fédération de Russie, 3 et 4 décembre 2010);**

m) **La deuxième réunion du Groupe d'experts sur les PPP pour l'Asie centrale (Istanbul, Turquie, 15-17 décembre 2010).** Cette réunion sera organisée conjointement par le secrétariat, l'Organisation de coopération économique de la mer Noire et le Mécanisme consultatif pour le renforcement des infrastructures par des partenariats public-privé. Cette réunion a vocation à renforcer les capacités et sera particulièrement axée sur les besoins des pays d'Asie centrale. Du temps sera aussi consacré à des visites sur le terrain de projets de PPP concrets dans la région d'Istanbul. Entre une quarantaine et une cinquantaine de participants sont attendus;

n) **L'Atelier intitulé «Résoudre les principaux problèmes rencontrés dans les PPP: le défi des PPP dans le secteur de l'eau» (Bichkek, Kirghizistan (date à déterminer)).** Cet Atelier sera organisé par le Secrétariat de la CEE en coopération avec le Ministère de la régulation économique de la République kirghize et avec le soutien d'une ONG locale. Il sera suivi en 2011 d'une réunion de consultation formelle entre l'équipe de spécialistes sur les PPP et les gouvernements de la République kirghize;

o) **La Conférence internationale sur le rôle des politiques d'innovation face aux défis environnementaux et énergétiques (Israël, 7-9 mars 2011).** Cette Conférence sera organisée conjointement par le secrétariat et le Gouvernement israélien. Elle se tiendra sous les auspices du Premier Ministre israélien;

p) **La Conférence sous-régionale sur la commercialisation et l'application de la propriété intellectuelle (Belgrade, Serbie, 11-13 avril 2011).** Cette Conférence sera coorganisée par le secrétariat et l'Office de la propriété intellectuelle de la République de Serbie. Elle réunira des experts des bureaux de la propriété intellectuelle, des milieux d'affaires et universitaires, des organismes de police et des organisations internationales;

q) **Le Séminaire sur la commercialisation et l'évaluation de la propriété intellectuelle (Bichkek, Kirghizistan, mai 2011).** Ce Séminaire sera coorganisé par le secrétariat et le Service d'État de la propriété intellectuelle de la République kirghize. Il s'adressera aux experts nationaux travaillant sur la comptabilité, l'audit, l'évaluation et la commercialisation de la propriété intellectuelle d'organismes publics, d'institutions académiques et du secteur privé;

r) **La Conférence internationale sur le rapprochement de la science et des entreprises pour stimuler la croissance fondée sur l'innovation (Kiev, Ukraine, en 2011 (en principe à l'automne)).** Cette Conférence sera organisée par le secrétariat en coopération avec le Gouvernement ukrainien. Elle dressera le bilan d'une série de manifestations de renforcement des capacités sur la promotion des entreprises fondées sur l'innovation qui ont eu lieu entre 2008 et 2010;

s) **Le Séminaire de renforcement des capacités sur la promotion des entreprises innovantes (Israël, en 2011).** Ce Séminaire sera conjointement organisé par le Secrétariat de la CEE et l'Agence nationale israélienne de développement pour la coopération internationale;

t) **L'Atelier de terrain sur l'étude de performance en matière d'innovation du Bélarus (Bélarus, en 2011).** Cet Atelier présentera les grandes conclusions de l'étude, et sera accompagné d'une session qui s'articulera notamment autour du partage des connaissances.

VI. Perspectives

13. Conformément au mandat du Comité et aux conclusions qu'il a formulées à sa quatrième session, du 28 au 30 septembre 2009, les activités de renforcement des capacités et les services de coopération technique continueront de rechercher des synergies avec les travaux et les activités en matière de renforcement des capacités réalisés par les différentes équipes de spécialistes et réseaux d'experts.

14. Le secrétariat continuera de répondre, dans la limite des ressources disponibles, à la demande croissante des pays en transition portant sur les activités de renforcement des capacités et autres services de coopération technique organisés par le Comité.

15. Le secrétariat continuera de mobiliser des fonds en vue d'accroître et de diversifier les ressources disponibles pour financer des activités supplémentaires.

16. En élaborant les activités futures de renforcement des capacités, il entend approfondir les liens entre différents domaines thématiques d'intervention et intensifier sa coopération avec d'autres organisations internationales et organisations partenaires.

17. Le secrétariat continuera de collaborer étroitement avec les membres des équipes de spécialistes du Comité et les réseaux d'experts, en tenant compte du fait que le Comité, à sa quatrième session, a invité les équipes de spécialistes à continuer de contribuer activement à l'exécution du programme, notamment aux activités de renforcement des capacités et aux services consultatifs.

18. L'établissement des études de performance en matière d'innovation au niveau national, sous réserve de la demande de pays intéressés et de la disponibilité de ressources pour les mener à bien, pourrait devenir un axe important des futurs services de coopération technique. L'évaluation qui résulterait de telles études pourrait permettre de mieux identifier les besoins de formation, ce qui permettrait de mieux y répondre dans le cadre des activités de renforcement des capacités de suivi.
